



Projet pilote - Soutien financier aux haltes-garderies en milieux d'enseignement Demande d'aide financière 2022-2024

Renseignements généraux

Le Projet pilote - Soutien financier aux haltes-garderies en milieux d'enseignement (Projet pilote) a pour objectif d'expérimenter une mesure de soutien financier visant à favoriser l'offre d'activités de halte-garderie à but non lucratif en milieux d'enseignement et destinées aux parents-étudiants.

Dans le cadre de ce Projet pilote, le ministère de la Famille (Ministère) offre un soutien financier ponctuel et non récurrent. L'aide financière maximale est de 200 000 \$ par organisme et est accordée sous la forme d'un montant annuel, sur la base d'une convention d'aide financière annuelle ou pluriannuelle, mais ne pouvant pas excéder deux ans. Les conditions et modalités du Projet pilote sont définies dans le Cadre normatif du Projet pilote (Cadre normatif).

Ce formulaire s'adresse aux personnes morales à but non lucratif ou aux coopératives qui désirent déposer une demande de participation dans le cadre du Projet pilote pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 mai 2024.

Le respect des critères d'admissibilité et le dépôt de tous les documents exigés ne constituent pas un gage d'admission à l'aide financière. Le Ministère informera l'organisme, par écrit, de l'acceptation ou du refus de sa demande.

Transmission de la demande

Le formulaire de demande d'aide financière du Projet pilote doit parvenir au Ministère d'ici le 3 octobre 2022.

Le formulaire doit être transmis par courriel à la Direction de l'opération des programmes à l'adresse suivante : psf.famille@mfa.gouv.qc.ca.

Toute demande d'information peut être transmise à la même adresse.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels transmis au Ministère de même que ceux qui seront consignés au dossier de l'organisme demeurent confidentiels.

Section 1 - Renseignements sur l'organisme

Nom de la personne ou de la coopérative			Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	
Nom de l'organisme				
Adresse de la personne morale				
Numéro d'immeuble	Rue, avenue, boulevard		Bureau, app.	Ville, municipalité
Province	Code postal	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur (facultatif)	Numéro de téléphone sans frais 1-
Adresse courriel				
Territoire couvert par l'organisme				
Arrondissement			MRC	
Municipalité			Région administrative	

Section 2 - Conditions d'admissibilité

L'admissibilité au Projet pilote est conditionnelle au respect des conditions d'admissibilité présentées au tableau suivant et indiquées dans le Cadre normatif.

L'organisme doit déclarer, à l'aide des cases correspondantes, s'il répond aux conditions d'admissibilité et s'il s'engage à les respecter durant toute la période couverte par l'aide financière. À noter que l'organisme doit remplir **tous ces critères, sans exception, pour être admissible au financement**.

2.1	Être : une personne morale à but non lucratif ou une coopérative légalement constituée en vertu des lois du Québec.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non
2.2	Être immatriculée au Registraire des entreprises.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.3	Avoir son siège dans la province de Québec.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.4	S'engager à informer sans délai le Ministère de toute modification relative à son siège, à son acte constitutif, à ses règlements, à son conseil d'administration (y compris sa présidence) ou à sa direction en transmettant au Ministère les documents officiels l'autorisant à effectuer ces modifications.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.5	S'engager à offrir des activités de halte-garderie dans un établissement d'enseignement.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.6	S'engager à maintenir en tout temps la présence d'une personne affectée exclusivement aux activités de halte-garderie.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.7	Confirmer que les personnes affectées aux activités de halte-garderie détiennent en tout temps une attestation d'absence d'empêchement datant d'au plus trois ans.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.8	Confirmer que les personnes affectées aux activités de halte-garderie détiennent en tout temps un certificat, datant d'au plus trois ans, attestant la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance d'une durée minimale de 8 heures comprenant un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de 6 heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme adapté à la petite enfance.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2.9	Être couvert par une police d'assurance responsabilité civile pour un montant d'au moins 1 000 000 \$ par sinistre, dont la garantie s'étend aux activités de halte-garderie.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.0	Confirmer que les locaux utilisés par l'organisme pour les activités de halte-garderie respectent les règlements municipaux sur la sécurité des bâtiments.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Section 3 – Prévision des frais de démarrage et de l'offre d'activités de halte-garderie

L'aide financière octroyée est calculée en fonction des éléments suivants :

- frais de démarrage;
- heures d'activités de halte-garderie offertes à :
 - horaires réguliers (du lundi au vendredi, entre 7 h et 18 h);
 - horaires atypiques (du lundi au vendredi, avant 7 h ou à compter de 18 h ainsi que les samedis ou les dimanches).

3.1	Frais de démarrage L'organisme doit indiquer le montant des dépenses prévues pour l'achat du matériel et des fournitures nécessaires aux activités de halte garderie (mobilier, équipements, jouets, produits d'entretien, etc.). Frais de démarrage prévus (maximum 10 000 \$):		\$		
3.2	Heures d'activités de halte-garderie en milieu d'enseignement (HGE) offertes L'organisme doit indiquer le nombre d'heures d'activités de HGE qu'il prévoit offrir entre le 1 ^{er} septembre 2022 et le 31 mai 2024, à l'aide du tableau suivant. Ces données permettront au Ministère de déterminer le montant de l'aide financière correspondant, en fonction des modalités de financement indiquées dans le <u>Cadre normatif</u> .				
	Années	Types d'horaires	Nombre de semaines (A)	Nombre moyen d'heures par semaine (B)	C – Nombre d'heures total (A X B)
	Première année (1 ^{er} sept. 2022 au 31 mai 2023)	Horaires réguliers			
		Horaires atypiques			
	Deuxième année (1 ^{er} juin 2023 au 31 mai 2024)	Horaires réguliers			
		Horaires atypiques			

Section 4 – Documents à joindre avec la demande d'aide financière

Une copie numérisée en format PDF de tous les documents listés ci-dessous doit être jointe à votre demande d'aide financière (veuillez cocher chacun des documents joints).
Toute demande incomplète sera jugée non recevable et sera retournée au demandeur.

4.1	L'acte constitutif (lettres patentes) de l'organisme et, le cas échéant, toute modification apportée à cet acte.	<input type="checkbox"/>
4.2	Une présentation de l'organisme précisant la mission et les objectifs poursuivis.	<input type="checkbox"/>
4.3	Le rapport financier du dernier exercice financier achevé, déposé à l'assemblée générale et adopté par le conseil d'administration de l'organisme et présenté lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme	<input type="checkbox"/>
4.4	Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier en cours.	<input type="checkbox"/>
4.5	Une résolution du dirigeant ou du conseil d'administration (CA) qui : <ul style="list-style-type: none">• désigne la personne responsable des activités de HGE autorisée à signer le présent formulaire et à traiter avec le Ministère;• confirme l'engagement du CA à fournir les données nécessaires au suivi et à l'évaluation du Projet pilote.	<input type="checkbox"/>
4.6	Une preuve de la tenue de l'assemblée générale annuelle (ex. : procès-verbal).	<input type="checkbox"/>

Section 5 – Déclaration de l'organisme

Nom de la personne responsable désignée dans la résolution du CA

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr.	Prénom	Nom
<input type="checkbox"/> J'atteste avoir pris connaissance du <u>Cadre normatif</u> .		
<input type="checkbox"/> J'atteste que les renseignements inscrits dans le présent formulaire sont complets et exacts.		
<input type="checkbox"/> Je confirme que tous les documents indiqués à la section 4 sont joints à la demande.		
Signature de la personne responsable désignée dans la résolution		Date admissible (AAAA-MM-JJ)

Section 6 – Admissibilité de la demande d'aide financière (réservée au Ministère)

Conformité de la demande

Nom de la personne qui a vérifié l'admissibilité de la demande	Demande admissible <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Date du traitement
--	---	--------------------

Commentaires